

Pourquoi l'Indonésie devrait refuser un accord de libre-échange avec l'AELE
Alexander C. Chandra, research-coordinator, Institute for Global Justice (IGJ),
Indonésie
(résumé de l'original anglais)

Durant ces dernières années, plusieurs pays d'Asie du Sud-Est (en particulier Singapour et la Thaïlande) ont conclu des accords de libre-échange bilatéraux. L'Indonésie semble vouloir leur emprunter le pas. Des discussions sérieuses en ce sens ont débuté en 2004. Depuis, l'Indonésie a été invitée par des pays industrialisés comme les Etats-Unis ou les pays de l'AELE à conclure également de tels accords.

Ces accords bilatéraux de libre-échange posent selon nous divers problèmes :

1) Les accords de libre-échange bilatéraux vont au-delà des dispositions de l'OMC et accélèrent les processus de libéralisation : Depuis le milieu des années 1990 déjà, l'Indonésie a subi un processus de libéralisation très douloureux : les conséquences en ont été une désindustrialisation dans les secteurs du textile, des chaussures, du cuir et de l'électronique, avec à la clef la perte de nombreuses places de travail.

2) L'Indonésie doit choisir les bons partenaires commerciaux : Lors d'un accord de libre-échange entre un pays industrialisé et un pays plus pauvre, ce dernier se retrouve dans une situation d'infériorité. Il est donc probable que le résultat des négociations tourne à son désavantage. L'Indonésie est par exemple un importateur net de services. Elle ne dispose pas des capacités nécessaires lui permettant d'entrer en concurrence avec des fournisseurs étrangers de services.

3) Manque d'infrastructures, d'efficacité et de législation adéquate : Ni l'industrie, ni l'agriculture indonésiennes ne disposent des infrastructures, de l'efficacité et de la législation nécessaires pour supporter avec succès de tels accords de libre-échange.

4) Confusion programmée à la douane : Le nombre croissant d'accords de libre-échange différents sèmeront la confusion dans les services douaniers. Les conditions très diverses de chacun de ces accords de libre-échange risquent d'étendre le marché noir.

5) Sabordage de la politique extérieure : En misant trop sur les accords de libre-échange bilatéraux, l'Indonésie risque de saper les bases de sa propre politique extérieure. Lors de la conclusion de l'Accord de libre-échange de l'ASEAN (ALEA), le gouvernement indonésien a promis que ce dernier constituait un terrain d'apprentissage et que des ouvertures de marché ultérieures n'auraient lieu qu'une fois les conséquences de l'ALEA sur l'Indonésie connues. Or, le modèle de libéralisation convenu dans l'ALEA n'entrera réellement en vigueur qu'en 2008. Le gouvernement indonésien serait donc bien avisé d'attendre de connaître les effets de cet accord avant d'en envisager d'autres.

Les accords de libre-échange bilatéraux sont des instruments destinés à sécuriser discrètement les privilèges et la richesse des multinationales ainsi que les intérêts des gouvernements de pays puissants. Il est essentiel que le gouvernement indonésien inclue la population dans le processus de consultation et examine en détail quelle politique commerciale sert au mieux les besoins urgents et les intérêts de la population indonésienne.